21 MARS 2007

A2P9

ROMPETROL France
Société par Actions Simplifiée au capital de 493 360 euros
Siège social : Le Stratégie Concept – 1300 Avenue Albert Einstein
34000 MONTPELLIER
488 120 478 RCS de Montpellier

DECISIONS DES ASSOCIES
DU 29 NOVEMBRE 2006

PROCES-VERBAL

L'an 2006, le 29 novembre, à onze heures trente

Les soussignés :

Monsieur Karim BENABDERRAZIK
Demeurant Obersecki 11 – 6318 WALCHWIL – SUISSE

Monsieur Lucian Septimiu BUDAC
Demeurant Bellevueweg 20 – 6300 ZUG – SUISSE

Monsieur André NANICHE
Murillostraat 11, Amsterdam 1077 ND – PAYS BAS

Monsieur Colin HART
Demeurant 162, Spring Branch Lane, Free Union – VIRGINIE 22901
USA

Société The ROMPETROL Group N.V.
Société de droit hollandaise
dont le siège est Strawinskylaan 807 Tower
A–8 1077 XX AMSTERDAM – PAYS BAS
Représentée par **Monsieur George Phil STEPHENSON**

Agissant en qualité de seuls associés, propriétaires de la totalité des actions de la société ROMPETROL France, société par actions simplifiée au capital de 493 360 euros, dont le siège est Le Statégie Concept – 1300 Avenue Albert Einstein 34000 MONTPELLIER.

Après avoir pris connaissance :

(i) des documents suivants :

- le texte du projet de décisions

U.B

(ii) de l'ordre du jour suivant

1. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant.

2. Pouvoirs pour les formalités légales.

Ont pris les décisions suivantes :

Première décision

Les associés décident de nommer :

- le Cabinet DELOITTE & Associés sis les Docks – Atrium 10.4 – Place de la Joliette – BP 64529 – 13567 MARSEILLE Cédex 02, en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;

- le Cabinet BEAS – 7/9 Villa Houssay – 92200 NEUILLY SUR SEIN, en qualité de commissaire aux comptes suppléant ;

pour une durée de six exercices.

Deuxième décision

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés.

The **ROMPETROL Group NV**
représenté par : George Phil STEPHENSON

Karim BENABDERRAZIK

Monsieur André NANICHE

Lucian Septimu BUDAC

Colin HART